

**Objet : DOCUMENT DE COHÉRENCE DU CHEMINEMENT DOUBLE DEC
SCIENCES HUMAINES ET ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION
(300.16)**

Résolution : _____

Réunion du : Conseil d'administration : Comité exécutif : Commission des études :

Pour : Information

Pour : Décision

Document(s) annexé(s) :

- **DOCUMENT DE COHÉRENCE DU CHEMINEMENT DOUBLE DEC SCIENCES HUMAINES ET ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION – PROFILS « GESTION DES ORGANISATIONS » ET « LANGUES » (300.16)**

Exposé du dossier :

À la suite d'une révision ministérielle, le Collège Lionel-Groulx doit offrir, à partir de l'automne 2015, le nouveau programme révisé *Arts, lettres et communication*. Ce nouveau programme a été approuvé par le conseil d'administration le 25 novembre 2014 (proposition 499.08). Comme les cours du programme *Arts, lettres et communication* ont été modifiés, les grilles des cours des doubles DEC relatifs à ce programme doivent également être modifiées afin d'intégrer les nouveaux cours offerts.

Ainsi, les coordonnateurs du programme *Sciences humaines*, profil « Gestion des organisations » et du programme *Arts, lettres et communication*, profil « Langues » offerts dans le cadre du double DEC 300.16 ont fourni, après consultation des enseignants de leur profil respectif, une répartition des cours de ces profils sur les six sessions du double DEC.

La répartition des cours du profil « Gestion des organisations » est demeurée la même. Seuls deux noms de cours ont changé, en raison de modifications apportées au programme *Sciences humaines*. Parmi les cours de la formation générale, l'emplacement de deux cours a été modifié par rapport à la grille précédente. Les coordonnateurs des divers départements de la formation générale ont été consultés à cet effet. De plus, les enseignants de la formation générale siégeant aux comités des programmes de *Sciences humaines* et d'*Arts, lettres et communication* ont émis leur avis et approuvé ce changement, qui a pour but de répartir de manière plus équitable la charge de travail des étudiantes et étudiants au double DEC 300.16.

Le comité de programme d'*Arts, lettres et communication* a approuvé le document de cohérence du double DEC modifié lors de la rencontre du jeudi 18 décembre 2014. Le comité de programme *Sciences humaines* a approuvé le document de cohérence du double DEC modifié lors de la rencontre du lundi 19 janvier 2015.

Philippe Nasr
Directeur des études

29 janvier 2015
Date

Projet de résolution :

ATTENDU l'approbation par le C.A. du nouveau programme *Arts, lettres et communication*;

ATTENDU la consultation et l'approbation des comités de programme en *Arts, lettres et communication* et en *Sciences humaines* concernés par le double DEC 300.16;

ATTENDU la consultation de tous les groupes d'enseignants associés au programme;

ATTENDU l'étude détaillée du document de cohérence ci-joint par la régie pédagogique;

Il est proposé :

Que la commission des études donne un avis favorable au Conseil d'administration quant à l'adoption de la modification à la cohérence du cheminement double DEC *Sciences humaines et Arts, lettres et communication* (300.16), telle que décrite dans le document de cohérence déposé.

Proposé par : _____

Et

Appuyé par : _____